

Echanges de mails avec le Père Prieur de St Jean

Le 5 mars, mon email au Prieur

Cher Frère Thomas, Vous avez ou allez sans doute regarder le reportage d'Arte sur mes oncles. Pour ma part je l'ai visionné entièrement et je peux vous dire que cela me conforte dans ma position. En effet si le sujet n'était pas si grave, je dirais que le montage est risible tant les accusations de Michèle-France ne sont pas du tout crédibles. Et pourtant je viens de lire une déclaration de l'Arche qui, sans le moindre doute ou même bémol, affirme : *Michèle-France y parle avec beaucoup de courage de son calvaire et des mécanismes d'emprise mis en place par le père Thomas*

Je viens de réaliser un dossier complet que je vous demande d'examiner entièrement. (..) J'ose espérer apporter des nouveaux éléments au dossier et souhaite avoir votre opinion. Je suis prêt à rectifier toutes les erreurs.

Enfin, j'ai bien noté dans votre « lettre aux frères » du 20 février, cette affirmation : « *Je ne connais personne, ayant lu l'ensemble des témoignages, qui puisse douter de leur véracité* ». »

C'est pourquoi je vous demande avec insistance de me permettre de « lire l'ensemble des témoignages » afin que je puisse changer d'avis. Si je peux changer d'avis, je ferai publiquement amende honorable et je me rangerai à vos affirmations. Je peux examiner ces documents bien sûr à vos conditions, en votre présence, sans prendre de copie et en faisant le serment de garder le secret absolu sur les noms et le contenu.

J'espère que cette solution permettra de sortir de cette impasse. *Je vous prie de croire... etc..*

Sa réponse du 9 mars :

Bonjour,

Si j'ai communiqué à certains « clerics » les documents, c'est parce que j'avais confiance dans leur respect de la confidentialité demandée par les plaignantes. Quand je vois la manière humiliante dont vous traitez Michèle-France, n'envisageant pas une seconde qu'elle puisse être effectivement victime et souffrir de vos propos, je ne tiens pas à prendre ce risque pour d'autres personnes. Imaginez une seconde que Michèle-France soit réellement victime, mettez-vous dans sa peau, et relisez ce que vous dites sur elle. C'est juste atroce ! Dans le doute vous pourriez au moins vous abstenir...

En ce qui concerne Michèle-France, je ne sais pas si elle est fragile psychologiquement ou pas. Mais une chose est sûre, on peut être à la fois fragile psychologiquement et abusée ; on peut être abusée, parce que fragile psychologiquement ; et on peut être fragile psychologiquement parce qu'abusée.

Fr Thomas

Ma réponse du 9 mars

Cher Fr Thomas,

J'ai pris note de votre défiance sur le fait que je ne respecterais pas mes serments, etc. Cela est outrageant à mon égard mais je vous pardonne de tout mon cœur.

Vous avez sans doute lu trop rapidement ma contre-enquête. Vous ignorez sans doute que je ne l'ai pas publié sur le coup de la colère mais bien au contraire après consultation de personnes dignes de confiance. J'ai suivi ma conscience. Vous oubliez aussi que la teneur du dossier a complètement changé. Vous avez ouvert la boîte de pandore. Votre fondateur et son frère sont maintenant des « violeurs », qui plus est de religieuses. Le débat est public et entache l'Eglise de France.

Ce que je dis sur Michèle-France est pesé et mesuré :

Elle est « dérangé psychologiquement » ou « malade ». Ce qui est plutôt une circonstance atténuante et cela n'est ni une diffamation, ni outrageant. Elle n'est pas probablement pas plus responsable de

son mal-être que d'avoir une grippe ! Elle a voulu mettre son « affaire » sur la place publique. Il est donc normal qu'il y ait un débat contradictoire sur elle.

Devant une cours d'assises, elle aurait été encore plus « chahutée » bien que comme victime présumée. J'ai donc utilisé ses propres témoignages publics en particulier celui de Golias.

C'est évident qu'elle peut souffrir de mes propos. Comme de beaucoup de choses ! Elle souffrait surtout de dépression et de pensées suicidaires au moins depuis son entrée au Carmel et cela bien avant même de connaître les pères Marie-Do et Thomas ! Et donc d'être « abusée » ! (c'est elle qui l'a dit à Golias, Arte, etc..)

Ce ne sont donc pas les « abus » du Père Marie-Do qui sont la cause des « fragilités » dont vous parlez. Elle consulte régulièrement des psychiatres et depuis toujours. Elle souffre certainement, hélas, beaucoup et je n'en suis pas responsable. Elle continuera sans doute à souffrir jusqu'à la fin de sa vie.

Oui MF est une victime ! Elle est surtout victime d'elle-même, de sa maladie et de ceux qui instrumentalisent sa pauvre existence pour régler des comptes.

Elle peut affabuler (mon hypothèse) comme elle peut dire partiellement ou presque totalement la « vérité » (la vôtre) . Dans ce cas, il serait au moins préférable, pour vous, de dire publiquement qu'elle fut consentante aux actes en question « bien que perturbée » ! Et non pas victime « parce que perturbée » comme vous semblez le dire. Car sa responsabilité toutefois n'est pas évacuée complètement par la maladie psychique.

Il y a beaucoup d'incohérences dans ses récits qui sont précieux pour montrer son « problème » . Je citerai un seul passage (dans Golias Hebdo 562 p7): « *Je me confesse aux pères Thomas et Marie-Do régulièrement.(....) Je suis privée de ma liberté. Les « Pères » ont autorité. Ma volonté leur appartient. Pour moi c'est cela l'obéissance dont j'ai fait vœu.* »

Pour des journalistes d'Arte peu au fait des questions religieuses, cela ne doit pas leur sembler choquant. Par contre, vous qui connaissez bien les vœux religieux, vous devriez vous étonner qu'une personne saine d'esprit et laïque invoque des anciens vœux d'obéissance à son ex-supérieure pour expliquer l'emprise d'un confesseur.

Je ne pense pas qu'une déclaration réalisée par une femme dont on peut craindre qu'elle ait une forme d'altération de sa santé mentale, serve la cause de vraies victimes qu'il faut d'avantage écouter. Vous noterez par ailleurs que je ne cite pas nominativement les personnes qui ne se sont pas manifestées publiquement... Pour synthétiser ma position, Il y a trois types de témoignages :

1. Une dizaine contre le P Marie-Dominique sont entre les mains du Prieur de St Jean (et sont tenus secret)
2. Une autre douzaine contre le Père Thomas sont entre les mains de la Direction de l'ARCHE , de Mgr d'Ornellas et surtout du P. Markovits (et sont tenus secret)
3. Le témoignage ultra public et très détaillé de Michel-France Pesneau que la planète entière peut connaître et qui accuse les deux Pères de viols.

Or, ce dernier comme je l'ai montré n'est ni fiable (contradictions), ni crédible (cf ma longue analyse) C'est le point de départ de mon "doute raisonnable". Comment le témoignage précis de MF serait-il véridique_ ? Qu'en est-il des autres ?

Seriez-vous compétent même avec la meilleure volonté pour démêler le vrai, du faux et de l'affabulation ? Pourquoi tout accepter sans recul et sans discernement ? Ne pensez-vous pas que la police et la justice n'analyseraient pas longuement ce type d'affaire avec circonspection et surtout avec tous les moyens d'investigation dont ils disposent ?

Car Il s'agirait, maintenant, d'une affaire de "viols"... Les hommes d'Eglise devraient d'abord faire "traiter" ce type d'affaires par la justice quand c'est possible avant de sanctionner canoniquement ou de gloser dessus.

Je vous prie, etc...

MP

Réponse du fr Thomas :

Bonjour,

Je vous remercie. Les victimes tenant à être respectées dans leur histoire douloureuse il est impossible de communiquer leurs témoignages.

Fr Thomas

Ma réponse :

Bonjour Frère;

Alors comment se fait-il que plusieurs clercs aient eu ce privilège?

Une laïque sera-t-elle moins digne? Qui plus est « l'avocate » de l'accusé en situation criminelle ! Si vous persistez, je ferai un recours hiérarchique ...

Merci SVP de revoir votre position

Marie Ph

Puis nous insistions (sans résultat) :

Cher Père Thomas,

En effet, après l'article de la voix du Nord, nous n'avons peut-être pas encore « touché le fond » avec l'article du Journal de Saône et Loire qui vient de sortir.

Notre famille est maintenant « trainée dans la boue » à travers mère Winfrinda qui selon MF « aurait pu être au courant », etc...

Le titre est édifiant « **J'ai été abusée 26 ans par le père Marie-Dominique** ».

Un rapide calcul : 1974 + 26 ans = En l'an 2000 à l'âge de 88 ans, le Père Marie Dominique aurait été encore très performant... Bref, nous sommes loin de votre objectif initial qui était de « faire taire les rumeurs ». Il n'est pas possible maintenant que vous ne puissiez plus avoir de doutes sérieux sur la crédibilité de ses déclarations !

Pour vous paraphraser : *Imaginez une seconde que vous ayez été dupé par les écrits de certaines accusatrices dont Michèle-France, mettez-vous dans notre peau et celles de vos frères et sœurs, et relisez ce que vous avez dit. C'est juste atroce !*

J'ignore encore vos projets, mais en ce qui concerne la famille Philippe, nous sommes déterminés à faire prévaloir le droit élémentaire y compris par les voies judiciaires. Nous comptons engager sans tarder des procédures contre les médias qui diffament nos aïeux, nos oncles et tantes. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de nous aider dans cette tâche.

Aussi, nous vous demandons avec grande insistance soit de faire paraître un communiqué de presse, soit de nous délivrer une « attestation » qui devra au moins récuser le « témoignage » de Michèle-France. J'espère que vous estimerez cette mesure « raisonnable ».

Je vous prie, etc...